

Adopte une cocotte



Actions de prévention et gestion de proximité des biodéchets
 Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Mots clés : Animation | Biodéchets | Gaspillage alimentaire | Ménages / Grand public



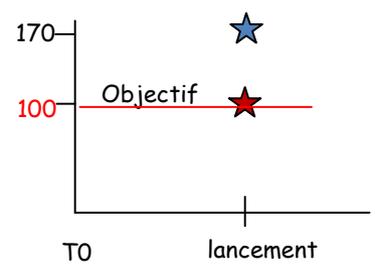
Collectivité
 Département de l'Ain
 45 avenue Alsace Lorraine
 CS 10114
 01003 Bourg-en-Bresse

Partenariats
 SIVOM du Bas Bugy (accompagnement de 50 familles avec l'association Hélianthe)
 Prestataire : Association Hélianthe (accompagnement des familles et suivi de l'opération)
 L'éleveur de poule lors de leur remise aux familles
 Financiers : ADEME (PDP)

Date de lancement
 Janvier 2014

Objectif
 100 familles adoptantes

Réalisation objectif
 Nombre de familles



Résumé :

En 2014 le Département de l'Ain a lancé un appel aux familles pour **accueillir deux poules** afin qu'elles « valorisent » les restes de cuisine et de repas. **170 familles ont participé** à cette opération, qui a permis d'obtenir des éléments précis sur les quantités de déchets alimentaires consommées par poule, et de lancer efficacement une campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pourquoi agir ?

Dans le cadre de son plan départemental de prévention des déchets, le Département a lancé l'opération «**adopteunecocotte.com** » qui vise à réduire le volume des poubelles des habitants de l'Ain. Il a missionné l'association Hélianthe pour l'accompagner dans cette expérimentation.

- Réduire les déchets organiques des ménages et mesurer les quantités en jeu

Dans les foyers, ce sont en moyenne 20 kilos par an et par personne de déchets alimentaires (dont 7 encore emballés) qui sont jetés (source ADEME). L'opération prévoit **un suivi avec pesée permettant d'évaluer précisément les quantités détournées des OMR.**

- S'inscrire dans la thématique 2014 qui porte sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

En appui de la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire, celui-ci peut être mis en évidence de façon originale par la mesure de « la consommation » des restes non utilisés par des poules, qui « valorisent » ces déchets en œufs, ce qui représente un intérêt économique pour la famille.

- Un bon moyen de communication

Ce genre d'opération, très populaire, génère une **bonne couverture médiatique** qui permet de sensibiliser à la prévention des déchets et à la lutte contre gaspillage alimentaire.

Planning

Décision : T0
 Préparation : 5 mois
 Distribution et suivi : 3 mois
 Rapport : T0 + 12 mois
 Bilan avec les familles : T0 + 18 mois
 Les familles ont gardé les poules
 L'opération est close

Coûts

Communication 7 500 €
 Prestataire, mise en place et suivi :
 20 000 €, achat de poules compris
 (environ 10 € par poule)

Moyens humains

20 jours Département de l'Ain (chargés de mission environnement et communication)
 5 jours chargés de mission SIVOM Bas Buguey
 + 3 mois pour le prestataire Hélianthe

Bilan en chiffres

Environ 800 gr jour de déchets donnés aux poules,
 Réduction OMR de 6,6 kg / mois/ hab. soit 79kg/an/hab.
 39 œufs par mois/ famille.

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/adopte-une-cocotte>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :
www.ain.fr
www.adopteunecocotte.com

Contacts

Département de l'Ain
 E-mail : elodie.chandelier@ain.fr

ADEME DR Rhône Alpes
 E-mail : elsa.thomasson@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Montage de l'action et recrutement des familles (5 mois)

Affichage en 4x3 pour recruter les familles et insertions presse **mais la plupart des foyers se sont inscrits avant la campagne de communication** (bouche-à-oreille, articles dans les journaux suite à la délibération prise pour cette action) via un **formulaire sur le site Internet**. Elles s'engagent à n'avoir ni poule ni coq avant l'opération, à installer un poulailler avec enclos dans leur jardin, à nourrir et soigner leurs locataires, à peser les déchets fournis pendant 3 mois de test et noter les résultats, à se tenir à disposition de l'association Hélianthe pour un témoignage.

=> 300 familles se sont pré inscrites. Au final, le Département de l'Ain a pu **accompagner 170 familles**. Les vérifications sur les conditions d'accueil des gallinacés sont faites pour chaque famille.

- Réalisation et communication :

Lors de la journée de lancement du projet organisée par Hélianthe et le Département, les deux poules ont été remises par l'éleveur à chaque famille. A cette occasion, les familles ont pu se rencontrer et en profiter pour échanger avec l'éleveur. Depuis le lancement de l'opération les familles échangent régulièrement via la page Facebook. Au bout de 3 mois Hélianthe a récupéré le carnet de pesées et le peson.

- Bilan

Hélianthe a réalisé le rapport de l'opération à partir des données recueillies (voir ci-contre). Un bilan a été fait avec les familles 1 an après le lancement. **Les retours sont très positifs, l'opération jugée très pédagogique** surtout pour les enfants, la récupération d'œuf est très appréciée, beaucoup ont trouvé motivant de sensibiliser leur amis et voisins.

Les poules avaient été distribuées en juin, avant les vacances, il eut été préférable de le faire en septembre.

L'action a permis de sensibiliser la population sur les quantités de nourriture jetées, et de lancer efficacement la campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le « plus » de l'opération

L'envergure de l'opération, avec une distribution de poules à grande échelle et un suivi quantitatif qui permet d'avoir un ratio fiable sur la quantité de déchets consommés par les poules et la production d'œufs en retour.

Reproductibilité

L'action est reproductible en habitat avec jardin ; il faut s'assurer que les règlements de copropriété des familles accueillantes autorisent la présence de gallinacés.